



DALE - DMO  
Quai du Rhône 12  
1211 Genève 8

Aux ingénieurs géomètres officiels et  
aux autres spécialistes en mensuration

*Circulaire d'information N° 2/2018*

Genève, le 16 Mars 2018

**Concerne : Processus de création de la CS selon OTEMO en production.  
Distribution de cette couche d'information.  
Rappel sur l'usage de cette couche et de règles de saisie.**

Madame, Messieurs,

**Processus de création de la CS selon OTEMO en production.**

Le processus de création d'une couverture du sol unifiée selon les règles de l'OTEMO est aujourd'hui opérationnel pour le Canton de Genève.

Pour rappel, la couverture du sol doit former une partition complète du territoire selon le modèle interlis MD.01-MO-CH de la confédération. Afin de répondre à ces exigences, tout en évitant la gestion de données à double, la DMO a mis au point avec l'aide de la DGAN et des conservatoires et jardins botaniques de la Ville de Genève un processus de production mensuel permettant de créer une nouvelle carte de couverture du sol en agrégeant les données de la mensuration officielle (principalement de la surface dure) et celles de la DGAN (principalement de la surface verte).

Ce processus comprend les étapes suivantes :

- Récupération des données de surfaces vertes issues de la DGAN.
- Traitements topologiques de ces données.
- Incrustation des données de surfaces dures et vertes de la DMO (Nature sol, bâtiments, domaine routier).
- Ventilation des objets selon la classification des surfaces de l'OTEMO.
- Résolution des conflits au profit des données de la DMO.
- Comblement des trous.
- Traitements géométriques de la donnée agrégée (topologie, agrégation, fusion des objets de même nature, arrondi des coordonnées...)
- Création d'une carte unifiée de partition complète pour tout le territoire.
- Création de couches d'alertes afin de détecter les conflits et de permettre une mise à jour continue de la donnée de base.

### Distribution de cette couche d'information.

Cette couche d'information est diffusée selon les canaux d'information suivants :

- Sur le SITG : elle porte le nom usuel « CARTE DE COUVERTURE DU SOL SELON CLASSIFICATION OTEMO »
- Dans les bases de données « Topogéo » extraites depuis le géoextracteur, certains objets de cette carte sont présents dans la couche « CAD\_CARTE\_OTEMO ». Il s'agit uniquement des surfaces boisées.
- Dans e-cadastre, les extraits du plan du registre foncier et du plan de base utilisent également les surfaces boisées de cette carte dans leurs représentations.

### Rappel sur l'usage de cette couche et de règles de saisie.

Cette nouvelle carte de couverture du sol est une donnée intéressante pour de nombreux travaux car elle couvre l'ensemble du territoire et répond aux critères fixés par l'OTEMO. Il faut cependant l'utiliser à bon escient et bien la distinguer des autres données officielles telles que les RDPPF, SAU...

Cette couche d'information doit être utilisée pour toute représentation des surfaces boisées sur le plan du registre foncier lors des travaux de mensuration notamment.

Elle ne doit en aucun cas servir de base de saisie pour la mise à jour permanente des couches de la Mensuration Officielle.

Il est également rappelé que l'adaptation des surfaces vertes **existantes dans la couche de la Mensuration Officielle « CAD\_NATURE\_SOL »** est demandée dès lors qu'une surface dure adjacente est relevée pour une mutation technique et que les surfaces latérales « **CAD\_DOMROUTIER** » ne sont plus levées systématiquement (cf. Directive sur la couverture du sol du domaine routier, novembre 2016)

Je vous remercie de votre collaboration, reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prie de recevoir, Madame, Messieurs, mes salutations distinguées.



Geoffrey Cornette  
Adjoint de direction